

Image not found or type unknown



## Eventuelle saisie imédiate ou imminente

Par **camarasa**, le **26/08/2012** à **14:37**

Que doit-je faire en cas de saisie, si mon logement ne m'appartient pas car je dois 730 euro a mon assurance la GMF ils réclame la totalité des contras sans possibilitée de payer en plusieurs fois. Les ayant contacter plusieurs fois pour trouver une solution je me suis heurter à un mur et a un refus cathégorique. N'ayant qu'une penssion de validitée de 2e catégorie, et ne touchant que 775 euro de penssion. Etant juste divorcer depuis 1 ans et vivent seul avec ma fille à charge et souhaitant pourtant m'acquitter de cette somme. Pour éviter la saisie, pouvez-vous m'indiquer ce que je dois faire pour éviter cela? Je vous remercie à l'avance de bien vouloir me repondre. PS: Je vous laisse mes coordonnées. 06 27 11 98 97